

## **Première victoire ! Ni déchéance de nationalité ni Etat d'urgence dans la Constitution**

François Hollande vient de renoncer à l'introduction de la déchéance de nationalité pour les binationaux et à introduire l'état d'urgence dans la Constitution. Aucun texte commun n'a pu être trouvé entre l'Assemblée nationale et le Sénat, et nous nous en réjouissons !

Les milliers de manifestant-es ont eu raison de se mobiliser depuis des mois pour la levée de l'état d'urgence, qui reste à gagner, contre la déchéance de nationalité et contre l'état d'exception permanent du gouvernement.

Ce recul du Président Hollande doit en appeler d'autres. Ainsi, le projet de loi Urvoas, Ministre de la Justice, est une menace pour la démocratie. Il vise à donner au ministre de l'Intérieur et à la police, des pouvoirs permanents d'état d'urgence (assignations à résidence, retenue administrative de 4 heures) mais aussi des pouvoirs exorbitants de fouilles dans l'espace public et de surveillance, sans réel contrôle démocratique. De surcroît, la volonté de modifier le droit de la légitime défense va aboutir à un véritable permis de tuer pour la police.

Plus de moyens humains et matériel pour les salarié-es des services publics en charge de la protection des citoyen-nes sont nécessaires.

L'arrêt des logiques guerrières des pays occidentaux doit être débattu.

Cette politique est non seulement inefficace pour la sécurité des citoyen-nes mais, de plus, bafoue nos libertés fondamentales. C'est au final ce que souhaitent les mouvements totalitaires pour diviser la société.

**Levée de l'état d'urgence, non à l'état d'exception permanent !**

**144 Bd de la Villette  
75 019 Paris**

**Téléphone 33 1 58 39 30 20  
Télécopie 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org  
www.solidaires.org**

